

Leçon n° 1 : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traites négrières au XVIII^e siècle.

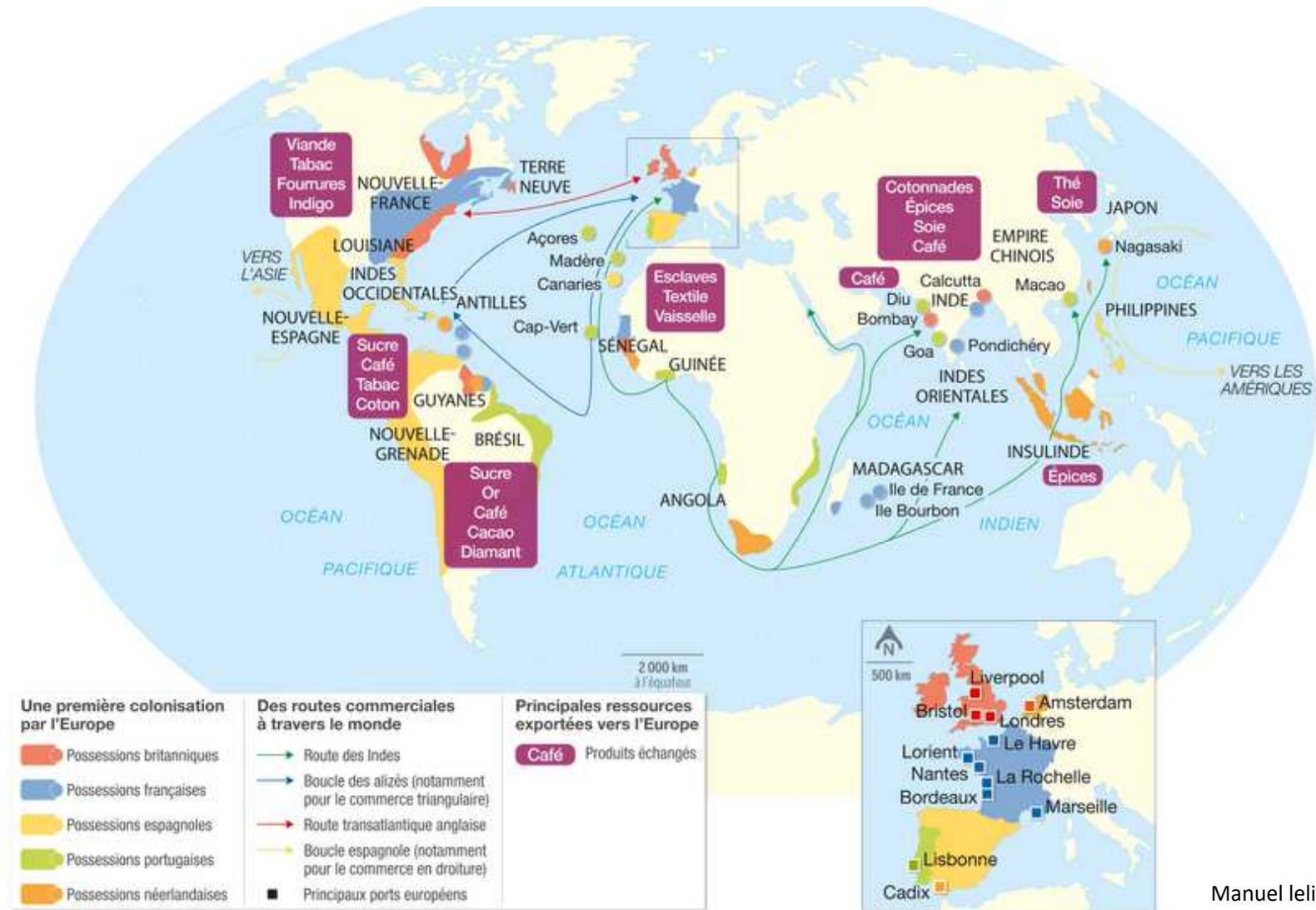
Introduction : Au XVIII^e siècle, l'Europe domine le monde, elle affirme sa puissance par la possession d'immenses domaines coloniaux et par le contrôle des grands courants d'échanges. Le grand commerce, la traite négrière et l'économie de plantation enrichissent les ports de la façade atlantique et leurs bourgeoisies.

Comment le commerce international se développe-t-il au XVIII^e siècle et à qui profite-t-il ?

I - Empires coloniaux et circuits commerciaux au XVIIIe siècle

A - Les empires coloniaux

Colonies et routes commerciales au début du XVIIIe siècle



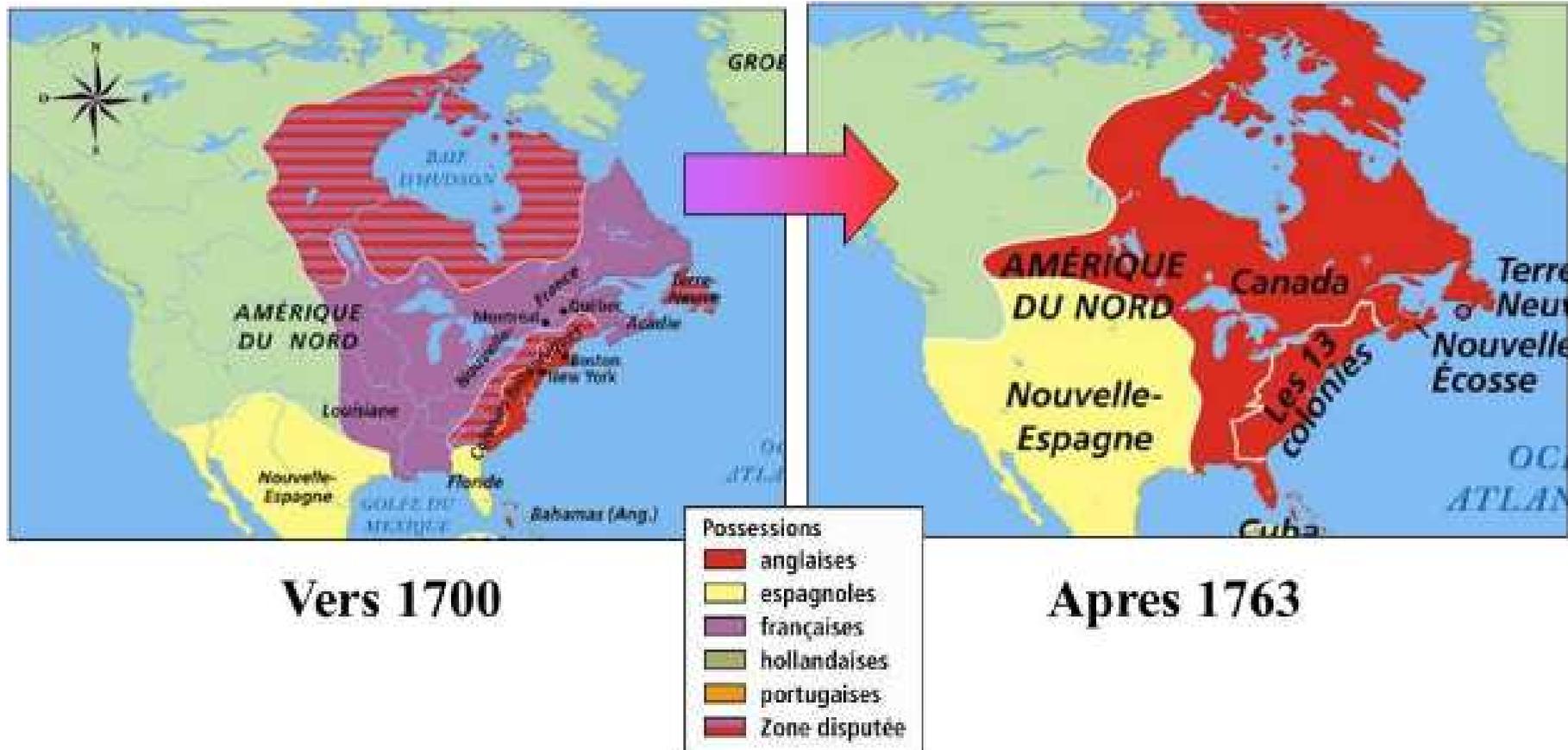
A - Les empires coloniaux

Trace : Les européens ont fondé depuis le XVe siècle des colonies et des comptoirs (**établissement commercial outre-mer, escale commerciale**) aux Amériques, en Asie et en Afrique. Espagnols et portugais ont les plus vastes possessions en Amérique surtout mais les Provinces-Unies (Indonésie, Afrique du sud), l'Angleterre (Amérique du nord, Inde) et enfin la France (Canada, Louisiane, Antilles, Sénégal, Inde) sont de grandes puissance coloniales au début du XVIIIe siècle.

Les rivalités pour la possession de terres

Le 10 février 1763, par le traité de Paris, la France met fin à la guerre de Sept Ans avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal... Il se solde par la quasi-disparition du premier empire colonial français. La présence française en Amérique du Nord avait commencé de se racornir avec le traité d'Utrecht de 1713 et la cession de l'Acadie à l'Angleterre... la France avait perdu aussi ses bases de pêche de Terre-Neuve et les territoires de la baie d'Hudson, très riches en fourrures... Avec le traité de Paris de 1763, la France cède cette fois à son ennemie la Nouvelle-France, principale implantation française en Amérique du Nord. Le roi George III la débaptise ... et elle devient officiellement « *The Province of Quebec* ». La France ne conserve dans le golfe du Saint-Laurent que le petit archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, dédié à la pêche à la morue... Un an avant le traité de Paris, la France avait secrètement cédé à l'Espagne la Louisiane occidentale, c'est-à-dire la rive droite du Mississippi (jusqu'aux Montagnes Rocheuses) ainsi que La Nouvelle-Orléans... Par le traité de Paris, la France cède à l'Angleterre ce qui lui reste de la Louisiane, autrement dit la rive gauche du Mississippi... Aux Indes, la France cède à l'Angleterre la quasi-totalité de ses possessions. Elle conserve tout juste cinq comptoirs : Pondichéry, Chandernagor, Yanam, Karikal et Mahé... La France récupère Belle-Île ainsi que la Martinique, la Guadeloupe et ses comptoirs d'Afrique (Saint-Louis du Sénégal, Fort-Dauphin de Madagascar...). Elle conserve surtout Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). ... L'Angleterre devient la première puissance coloniale.

L'Amérique du nord après le traité de Paris



Les puissances coloniales après le traité de Paris



• La construction de l'empire colonial français

● Possessions françaises

• Le déclin de l'empire colonial français

▨ Territoires français perdus en 1763

• L'exploitation de l'empire colonial

• Les autres empires coloniaux des puissances européennes

● Possessions anglaises

● Possessions espagnoles

● Possessions hollandaises

● Possessions portugaises

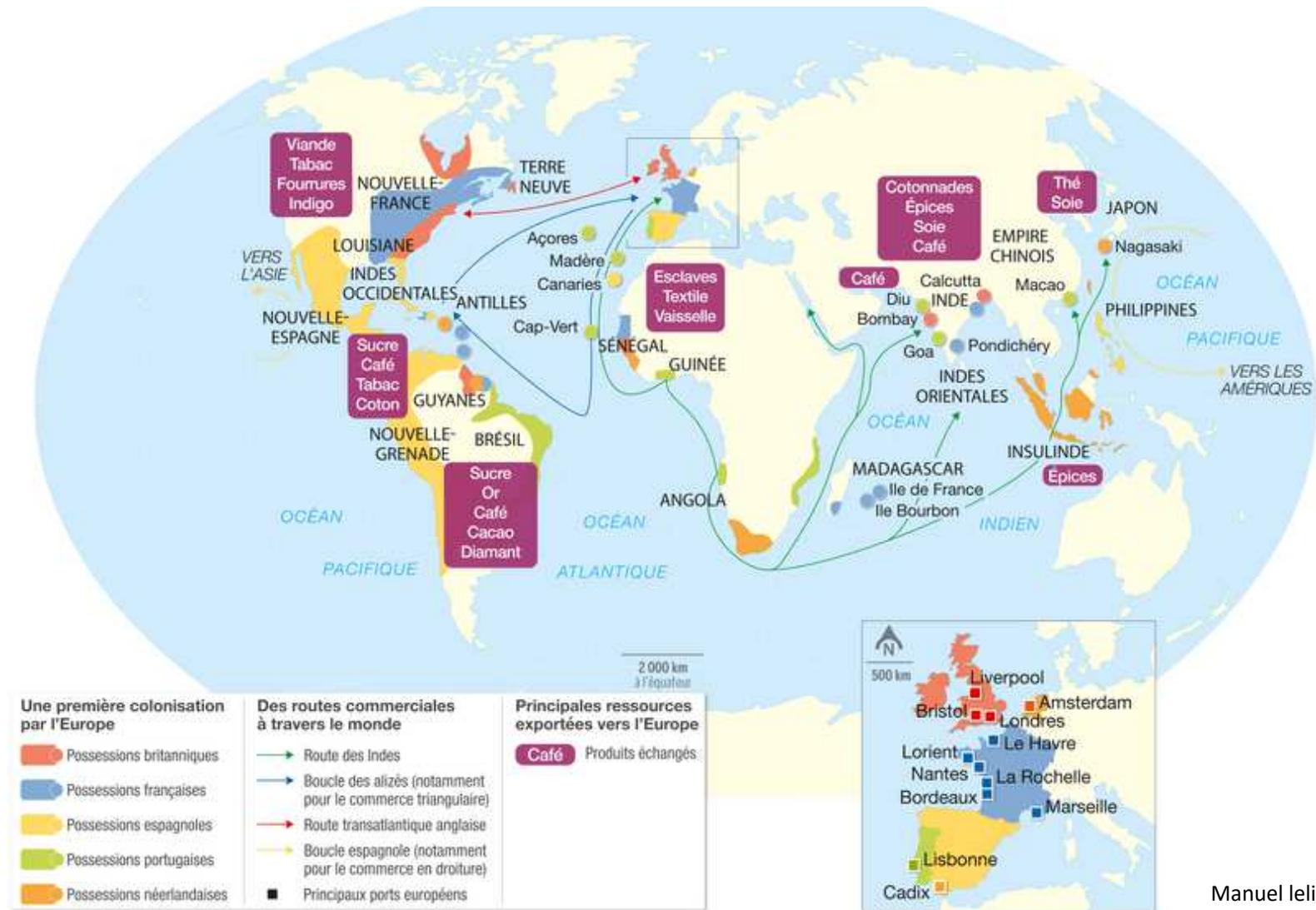
Document 2 : Possessions coloniales après le traité de Paris (1763)

A - Les empires coloniaux

Trace : Les rivalités pour la possession et la maîtrise des terres coloniales entraînent des affrontements entre puissance rivales. Ainsi, Anglais et français s'opposent lors de la guerre de 7 ans entre 1756 et 1763. Avec le traité de Paris en 1763, la France perd une très grosse partie de ses possessions alors que l'Angleterre devient une puissance coloniale majeure.

B - Les circuits du commerce

Colonies et routes commerciales au début du XVIIIe siècle



La compagnie britannique des Indes Orientales

Les origines de l'Inde britannique remontent à 1600, à la fondation à Londres d'une compagnie de commerce dotée d'une charte royale, connue sous le nom de l'« East India Company », ayant le monopole du commerce entre l'Angleterre et l'Asie...la Compagnie anglaise concentra ses efforts sur l'Inde proprement dite et bientôt il apparut que les tissus, produits par des artisans particulièrement habiles et capables de s'adapter aux goûts de leur clientèle, étaient un domaine plus prometteur que les épices...à la fin du XVIIe siècle, la Compagnie anglaise disposait de trois points d'appui principaux à Madras, Bombay et Calcutta, chacun siège d'une « Présidence » et d'un certain nombre d'établissements et comptoirs plus petits, dont certains étaient fortifiés. La population anglaise de l'Inde se composait alors de quelques centaines de civils, entièrement occupés à des fonctions commerciales, et d'un nombre équivalent de soldats, chargés de leur protection... Vers 1730, l'East India Company était devenue la principale compagnie de commerce européenne en Inde, l'emportant à la fois sur les Hollandais et sur les Français, arrivés plus récemment. Ses achats de textile portaient sur des quantités considérables et elle avait créé en Europe un marché pour les « indiennes », qui lui assurait des bénéfices importants.

La compagnie britannique des Indes Orientales



Vue de Bombay en Inde vers 1731. Au centre les entrepôts de la Compagnie anglaise des Indes orientales (comptoirs). A droite un château avec le drapeau de l'Union Jack et a gauche, de nombreux entrepôts. Au premier plan les bateaux de la compagnie. Peinture de George Lambert (1710-1765) et Samuel Scott (1703-1772)

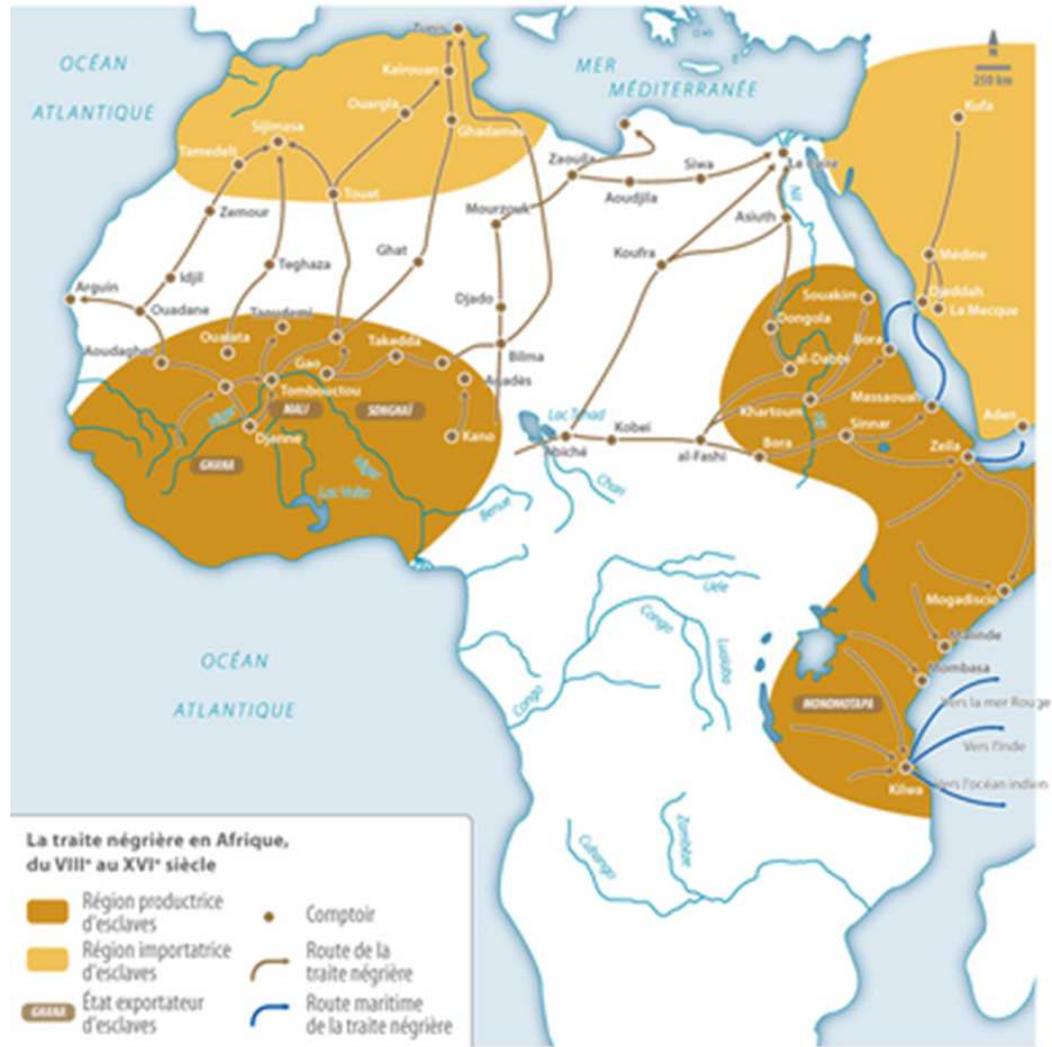
B - Les circuits du commerce

Trace : Le grand commerce se développe fortement au XVIII^e siècle et s'effectue par mer en suivant de véritables routes maritimes : route des Indes par le cap de Bonne espérance, route transatlantique anglaise, boucle des alizés pour le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Des compagnies de commerce (**Association de marchands ayant reçu d'un souverain le droit d'assurer la totalité du commerce, ou monopole commercial, avec une partie du monde**) rapportent vers les ports européens des produits tels que les soieries asiatiques ou le cacao d'Amérique.

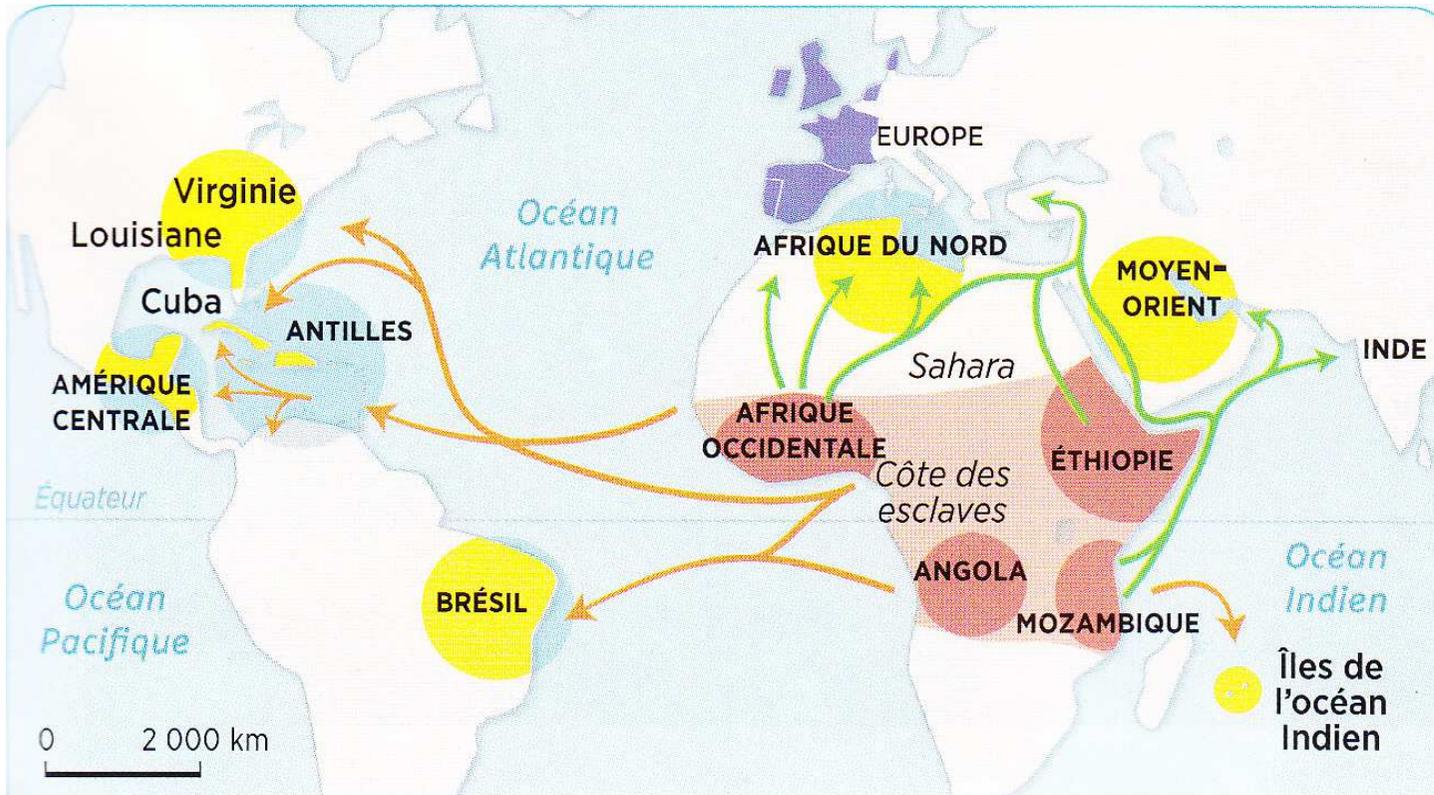
.II - La Traite Atlantique et l'esclavage

A - Le commerce triangulaire

Un phénomène ancien



Les circuits de la Traite

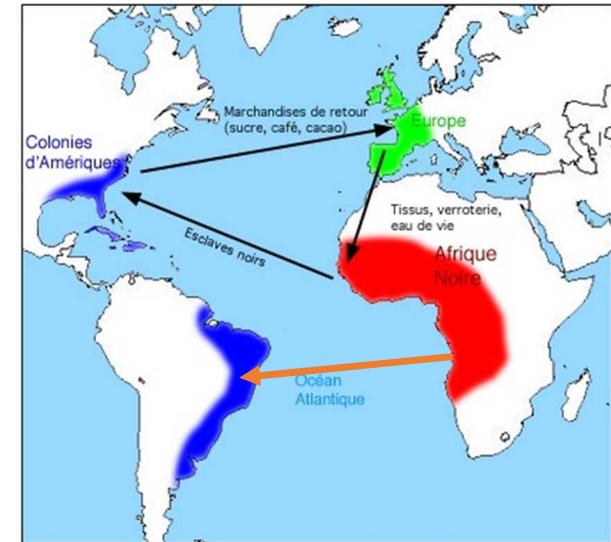


1. Les traites

- Traités internes à l'Afrique noire
- Pays organisant la traite occidentale
- Traite occidentale (océans Atlantique et Indien)
- Traite orientale (monde musulman)

2. Les lieux des traites

- Zones de départ des esclaves
- Zones d'arrivée des esclaves



- Commerce triangulaire (France, Angleterre...)
- Commerce en droiture (Portugal)

A - Le commerce triangulaire

Trace : Le commerce ou traite des noirs est un phénomène qui existe dès le Moyen-Âge en Afrique et dans le monde musulman. Au XVIIIe siècle, il existe des traites, approvisionnant en esclaves l'Afrique du nord, le Moyen-Orient, l'océan indien, l'Asie et les Amériques. La traite atlantique qui débute au XVe siècle voit des noirs d'Afrique de l'ouest capturés puis déportés vers les colonies d'Amérique. L'Angleterre, le Portugal et la France sont les trois principaux pays à l'origine des expéditions négrières qui s'organisaient selon le schéma du commerce triangulaire (France, Angleterre...) ou bien en droiture directement depuis l'Afrique (Portugal). Ce sont plus de 12 millions d'esclaves africains qui ont traversé l'Atlantique entre le XVIe et le XIXe siècle, le XVIIIe siècle constituant l'apogée de ce commerce avec 6 millions d'individus.

Pourquoi ce besoin d'esclaves ?

Quand ils eurent accès aux immensités du continent américain, les Européens entreprirent de cultiver les produits tropicaux prisés par l'aristocratie européenne : café, cacao, tabac... Ils se lancèrent aussi dans l'exploitation des riches mines d'argent et d'or du Pérou et du Mexique. Ils cherchèrent pour cela une main-d'œuvre nombreuse et soumise et firent d'abord appel aux Indiens des hauts plateaux. Mais ceux-ci ne supportaient pas les climats des basses terres tropicales ni les virus importés du Vieux Monde, comme la variole. Accoutumés par ailleurs à une existence autonome, ils ne supportaient pas d'être asservis. Les colons, à défaut d'Indiens, recoururent à des prisonniers européens ou à des engagés volontaires avant de trouver une solution idoine dans l'importation de travailleurs africains...

La cargaison de départ

Les négriers noirs avaient tout à gagner d'une collaboration réussie avec les négriers blancs : l'augmentation de la demande des captifs avait fait grimper les prix et la monnaie d'échange était d'une nature à inspirer toutes les convoitises parce qu'on ne pouvait la fabriquer ni la produire sur place - ainsi les armes à feu, les textiles, les alcools et toutes sortes d'objets manufacturés en métal, en verre ou en osier. C'est une idée reçue de croire que les traitants africains se satisfaisaient de babioles péjorativement appelées aujourd'hui pacotille. Cette catégorie qui comprenait des ciseaux, des cadenas, des miroirs..., ne représentait qu'une faible part de la cargaison en valeur et en volume, souvent moins de 10 %. A l'inverse, les textiles, classés dans la catégorie des " grandes marchandises ", valaient environ 50 % de la cargaison. C'étaient surtout des cotonnades imprimées aux noms teintés d'exotisme dont les plus connues sont les " indiennes " décorées de motifs géométriques ou floraux, anthropomorphes ou paysagers. Les armes à feu, la poudre et les munitions, secondairement les armes blanches, constituent l'autre produit d'échange que tout capitaine se devait d'avoir sous peine " de manquer sa traite ". Les alcools, eaux-de-vie et liqueurs, viennent après, suivis des métaux bruts ou travaillés, fer, cuivre, étain. On échangeait aussi les cauris, petits coquillages blancs venus des îles Maldives, servant de monnaie aux Africains ; ou encore le tabac.

Olaudah Equiano



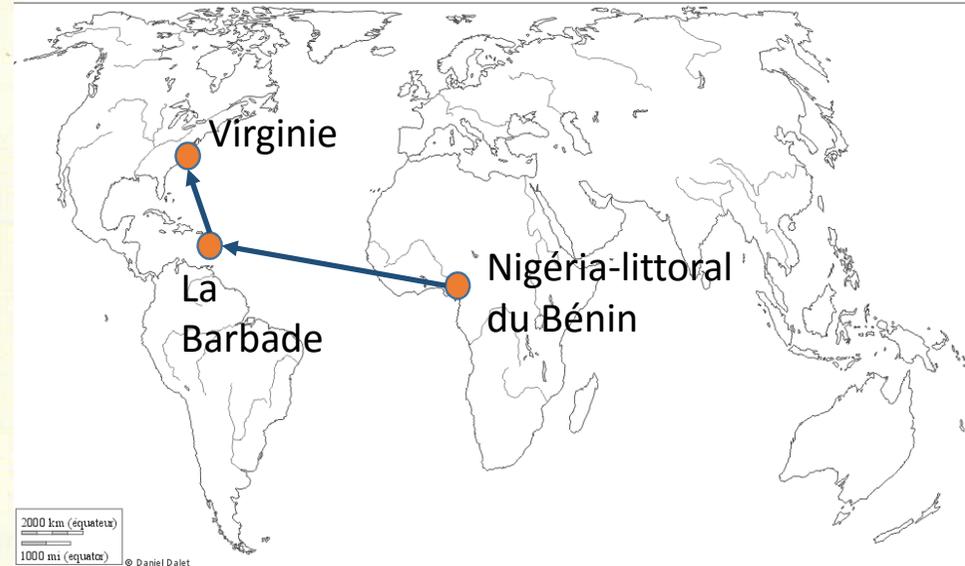
«Un jour où tous nos parents étaient allés à leurs travaux comme d'habitude, et que j'étais resté seul avec ma sœur pour garder la maison, deux hommes et une femme* franchirent nos murs et, en un instant, nous saisirent tous les deux. Sans nous laisser le temps de hurler ou de nous défendre, ils nous bâillonnèrent, nous lièrent les mains et nous emportèrent vers la forêt.»

Après avoir été vendu à plusieurs reprises à des maîtres africains, Equiano est acheminé vers la côte.

«J'arrivai au bord d'une grande rivière**. On me plaça dans une pirogue et on commença à pagayer. La première chose que je vis en arrivant à la côte fut la mer et un navire négrier qui attendait son chargement.»

OLAUDAH EQUIANO, *Ma véridique histoire*, 1789.

* Africains d'une tribu rivale; ** le Niger.



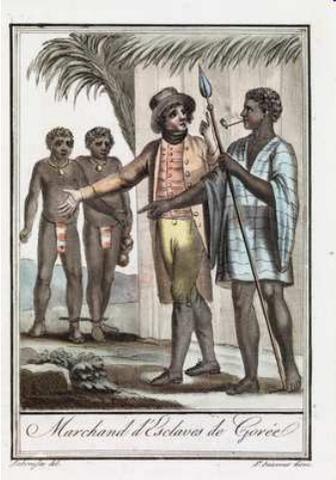
Le voyage d'Equiano

THE
INTERESTING NARRATIVE
OF
THE LIFE
OF
OLAUDAH EQUIANO,
OR
GUSTAVUS VASSA,
THE AFRICAN.
WRITTEN BY HIMSELF.
VOL. I.

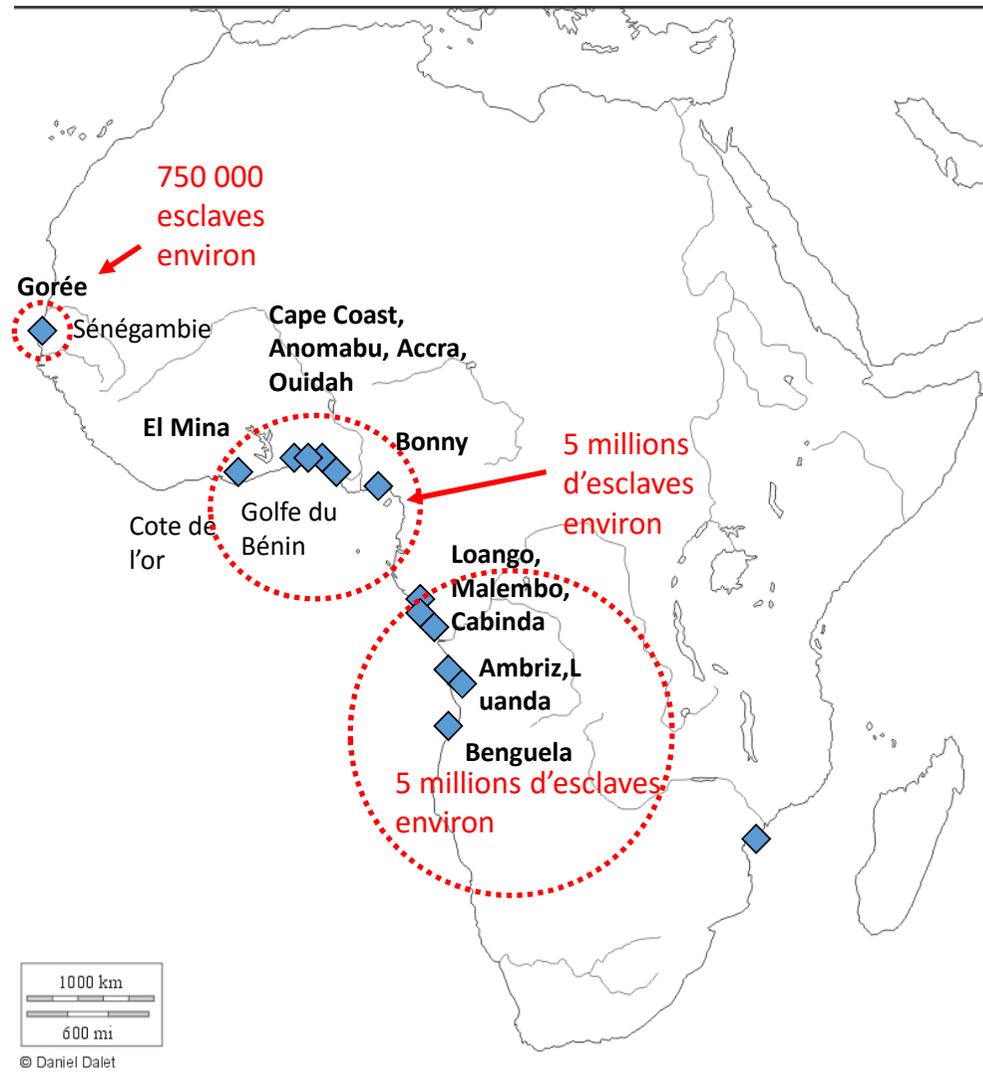
Bless'd God is my salvation; I will trust and not be afraid, for the Lord Jehovah is my strength and my song; he is my salvation. And in that day shall ye say, Praise the Lord, call upon his name, declare his deeds among the people. Hallel. 32, 4.

LONDON:
Printed for and sold by the AUTHOR, No. 19, Union-
Street, Middlesex Hospital;
Sold also by Mrs. Johnson, St. Paul's Church-Yard; Mr.
Murray, Fleet-Street; Messrs. Robson and Clark, Broad-
Street; Mr. Davis, opposite Gray's Inn; Holborn; Messrs.
Staperton and Reynolds, and Mr. Jackson, Oxford-Street;
Mr. Lackington, Chiswell-Street; Mr. Mathews, Strand;
Mr. Murray, Prince's-Street, Soho; Messrs. Taylor and Ca-
swell, South Arch, Royal Exchange; Mr. Button, Newington-
Crossway; Mr. Parfitt, Paternoster-Row; and may be had
of all the book-sellers in Town and Country.
[Entered at Stationers' Hall.]

Les lieux d'achat/vente d'esclaves en Afrique XVIe-XIXe



l'île de Gorée doit sa réputation à la Maison des Esclaves que l'on y visite et non au peu de captifs qui en partirent ; les sites d'Elmina, Cape Coast, Anomabu, Accra, Ouidah, Porto-Novo, Bonny, Calabar sur le golfe de Guinée furent autrement productifs, de même qu'au sud de l'équateur les sites portugais de Loango, Malembo, Cabinda, Ambriz, Luanda, Benguela.



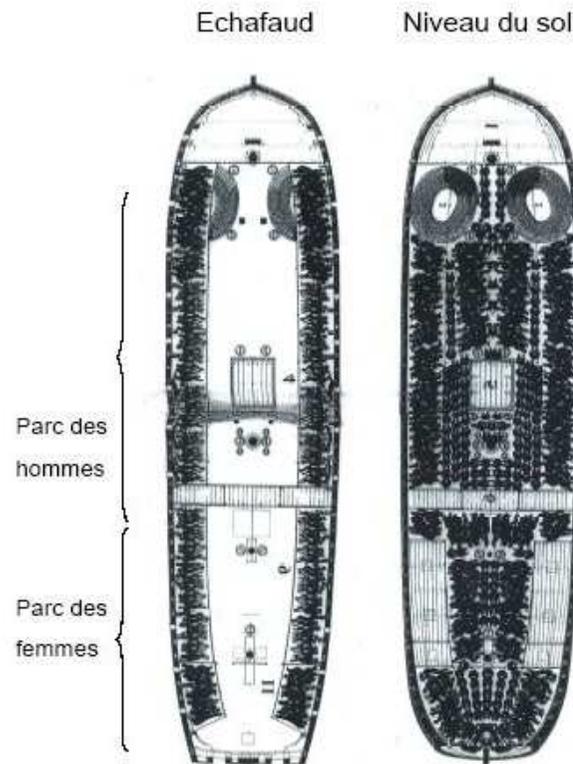
A - Le commerce triangulaire

Trace : Les États côtiers de l'Afrique occidentale s'organisent pour répondre à une demande européenne qui croît au rythme de la colonisation outre-Atlantique. Il fallait des bras pour exploiter les ressources immenses du Nouveau Monde. La capture était principalement le fait des Africains eux même, à l'intérieur des terres. Les négriers noirs échangeaient alors les captifs avec les négriers blancs sur le littoral contre des textiles, des armes à feu, des alcools, quelques pacotilles ou encore des cauris. Le commerce s'organise sur une longue façade littorale de plusieurs milliers de kilomètres, sur des sites de traites comme l'île de Gorée au Sénégal, Elmina dans le Golfe de Guinée ou encore Luanda plus au sud.

Le bateau négrier

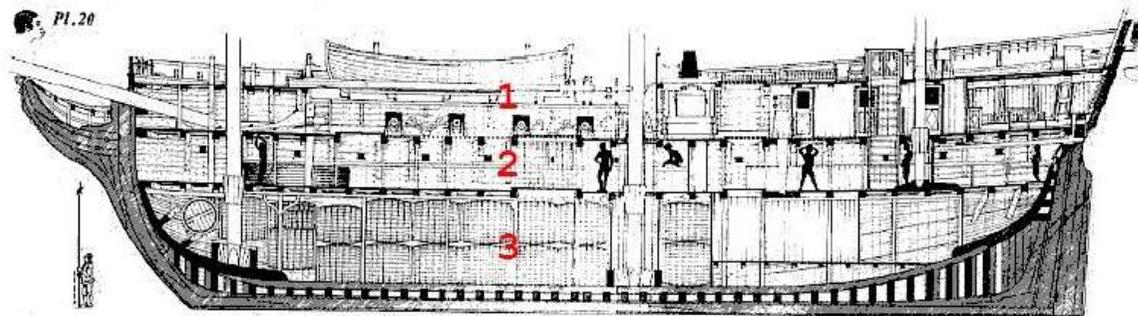


La frégate Aurore, propriété d'un armateur nantais



Le bateau s'organise sur 3 niveaux. Le pont extérieur, le faux pont ou entrepont et la cale. Cette dernière est remplie de futailles d'eau pendant la traversée. La plupart seront remplacées, pour le retour par des tonneaux de sucre. C'est sur le faux pont que sont entassés les 600 captifs. Le parc des hommes (400) est séparé du parc des femmes (120). 80 enfants complètent la cargaison humaine. Un échafaud, sorte de bas flanc périphérique, est construit à mi-hauteur de l'entrepont : il permet de gagner 55 m² et donc de loger près de 190 personnes supplémentaires. Chaque captif dispose d'un tiers de m².

- 1 Pont
- 2 Entrepont
- 3 Cale



Source : collège Cousteau, académie de Rouen

La traversée de l'Atlantique

« On nous installa tous sous le pont [...]. Cela généra d'abondantes transpirations, de sorte que l'air devint presque irrespirable, à cause d'une variété d'odeurs répugnantes, et provoqua une maladie parmi les esclaves dont plusieurs en moururent [...]. Cette situation misérable fut encore aggravée par le bruit irritant des chaînes, maintenant devenues insupportables ; et la crasse des latrines. Les cris des femmes et les gémissements des personnes mourantes rendaient toute la scène atroce. Heureusement pour moi, peut-être, je devins bientôt si faible en cet endroit qu'on jugea nécessaire de me laisser sur le pont presque tout le temps, et parce que j'étais jeune on ne me mit pas aux fers [...]. Un jour, deux de mes compatriotes enchaînés l'un à l'autre, préférant la mort à une telle vie de misère, passèrent à travers les filets [sur les côtés du bateau] et sautèrent à la mer. »

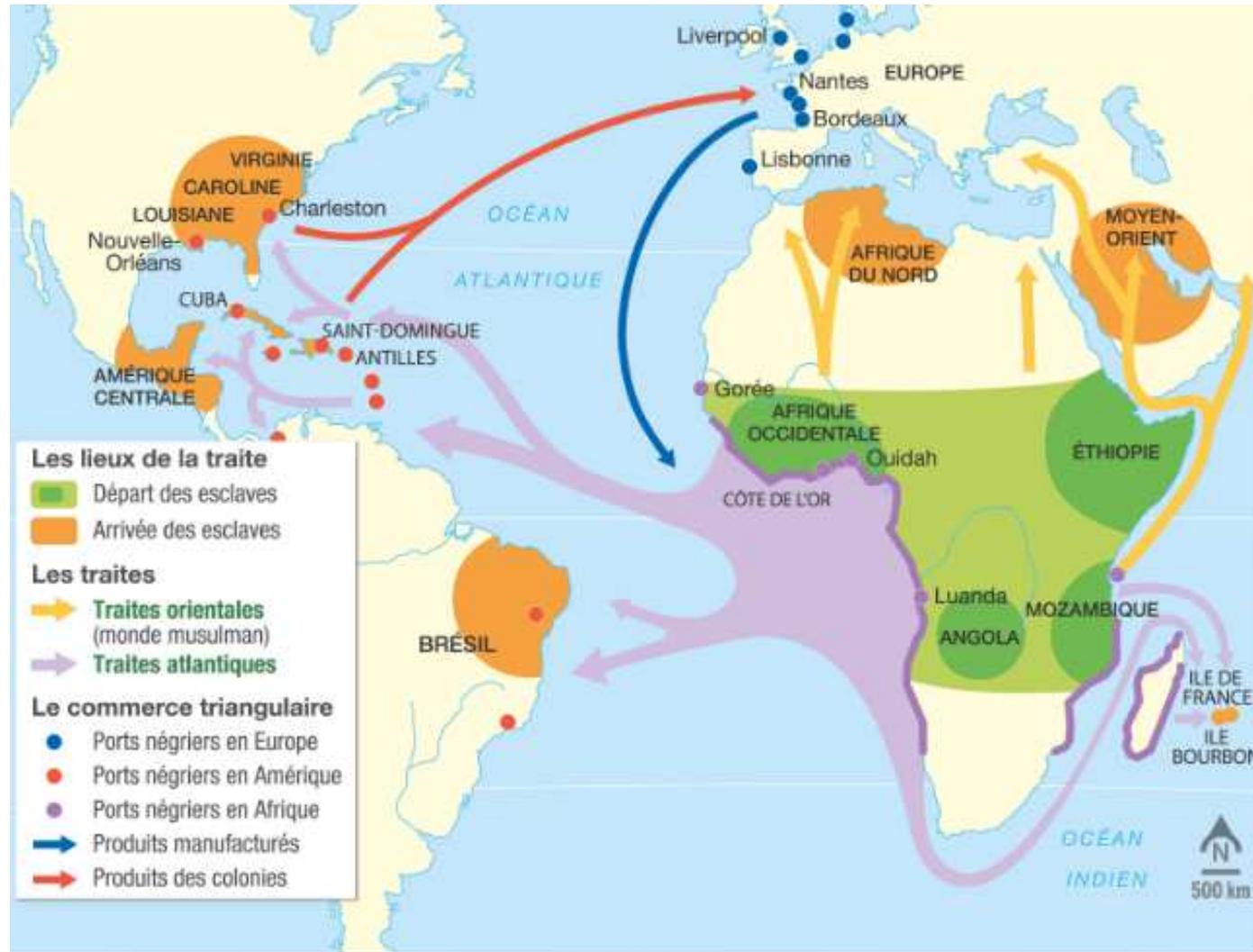


■ Olaudah Equiano (un esclave affranchi), *Ma Véridique Histoire*, 1789.

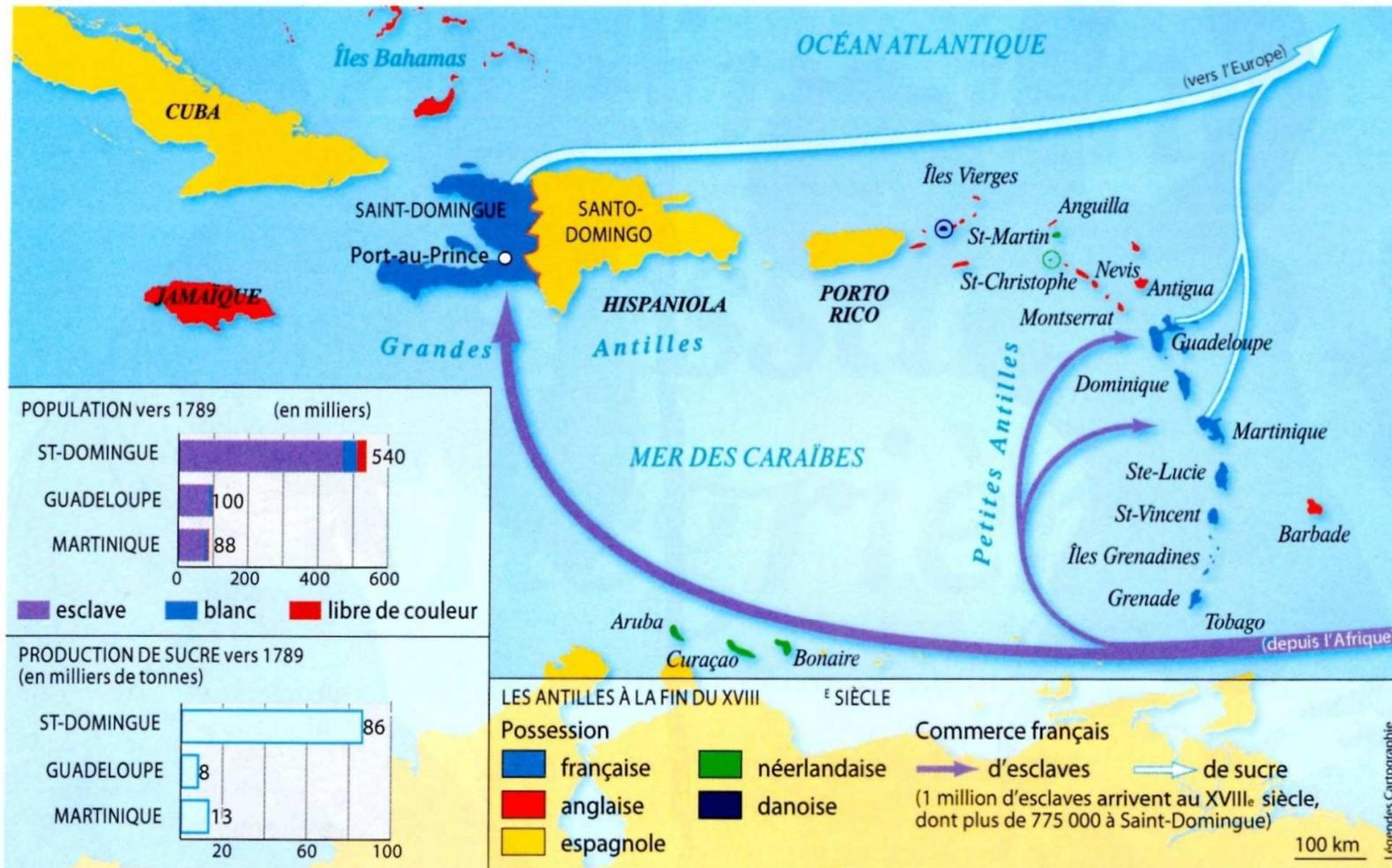
A - Le commerce triangulaire

Trace : La traversée de l'Atlantique en direction des colonies d'Amérique est aussi un temps de souffrance. Marqués au fer à l'embarquement, les captifs sont entassés dans l'entrepont du navire négrier, à 3 ou 4 par m². Les carences alimentaires, le manque d'hygiène et les maladies entraînent un taux de mortalité élevé, entre 10 et 20% voire plus en cas de révolte.

La vente aux Amériques

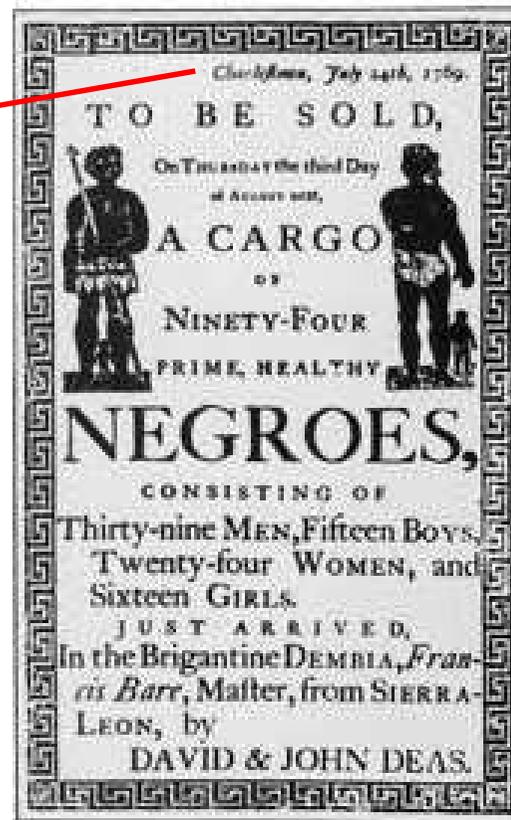


Les îles à esclaves



Devenues des terres de plantation pour la production de denrées exotiques au XVII^e siècle, les îles de la mer des Caraïbes sont disputées entre les puissances maritimes européennes, principalement l'Angleterre et la France. Avec l'introduction de la canne à sucre au XVIII^e siècle, le système esclavagiste français se met en place : entre 1713 et 1791, un million d'Africains arrivent dans les Antilles françaises.

Une vente à Charleston, Caroline du sud



Charleston le 24 juillet 1769,

A vendre jeudi, 3ème jour du mois d'août, une cargaison de 94 nègres de premier choix et en parfaite santé, composée de 39 hommes, 15 garçons, 24 femmes et 16 filles, récemment débarqués du brigantin Dembia, commandé par Francis Barr, en provenance de Sierra Leone.

Les produits de retour

« Le 21 juin 1769 a comparu J. E. Tanquerel, capitaine du navire Le Maréchal de Luxembourg, du port de Nantes, de 25 tonneaux, armé de 12 canons et équipé de 60 hommes par Deseigne, Drouin et Dulac, négociants à Nantes, bourgeois et armateurs. Il a déclaré être parti le 1er février 1768 pour aller à la Côte de l'Or(2) où il serait arrivé le 28 mars. Il y aurait traité 691 Noirs de tous sexes et âges. Il serait reparti le 30 octobre pour Saint-Domingue(3) où il serait arrivé le 20 février 1769. Il aurait fait la vente de ses Noirs, à l'exception de 50 qui sont morts tous pendant la traversée. La vente finie, il aurait chargé 270 tonneaux de sucre brut, 67 tonneaux et 125 sacs de café, 132 ballots de coton, 12 tonneaux d'indigo. Son chargement fini, il serait parti le 15 mai dernier pour venir à Nantes et serait arrivé le 19 de ce mois. »

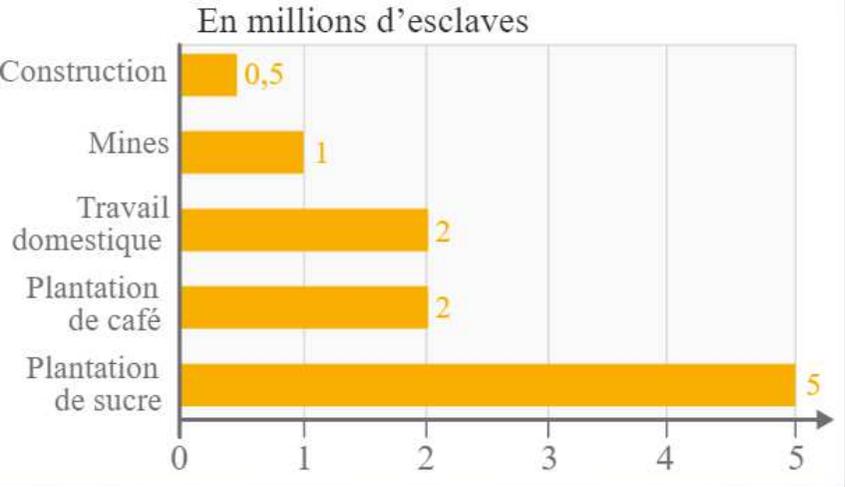
D'après le Registre d'entrée de long cours de l'Amirauté de Nantes, 1769.

A - Le commerce triangulaire

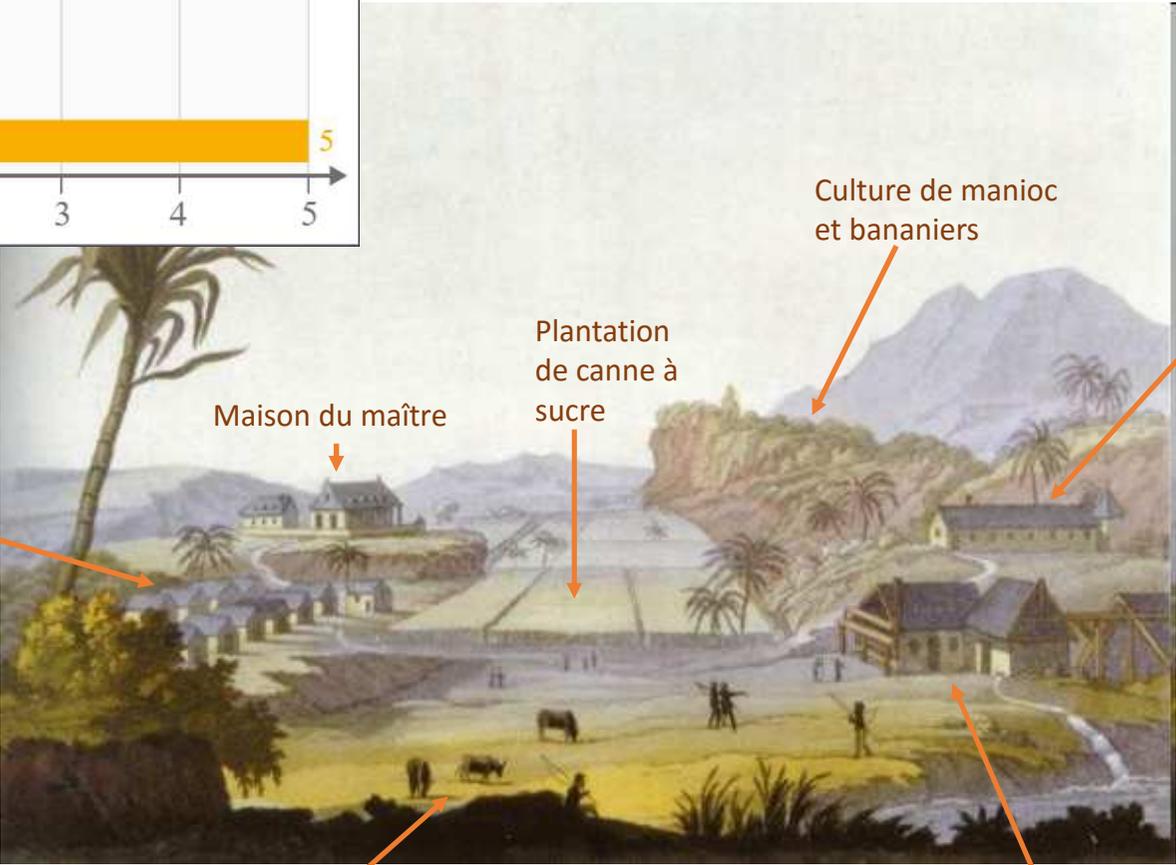
Trace : Avec la vente des esclaves aux colons d'Amérique et des Antilles vient la dernière étape du commerce triangulaire. Les captifs sont vendus par lots contre de l'argent ou plus souvent contre des denrées tropicales : sucre brut ou terré (raffiné), tabac, café, indigo, ou coton. L'entrepont débarrassé de ses esclaves et remplis de produits destinés à la revente en Europe, le navire peut entamer sa traversée de retour.

B - L'économie de plantation

Une plantation aux Antilles (planche de l'Encyclopédie)



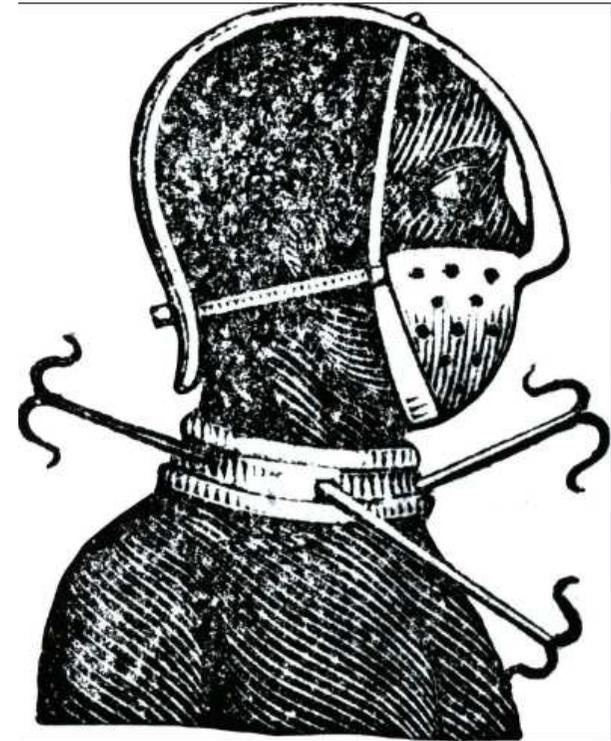
Atlas des esclavages, éditions Autrement, 2007.



- Maison du maître
- Plantation de canne à sucre
- Culture de manioc et bananiers
- Purgerie pour entreposer les pains de sucre et les égoutter
- Moulin à eau pour écraser la canne
- Sucrerie avec ses chaudières
- Pâturage des animaux
- Cases des esclaves

Olaudah Equiano

Pendant quelques semaines, je fus employé à désherber et à ramasser des pierres dans une plantation [...]. En entrant dans la maison, je vis une esclave noire qui préparait le dîner : la pauvre était cruellement chargée de divers instruments en fer, dont un qu'elle portait sur la tête et qui lui fermait si étroitement la bouche qu'elle pouvait à peine parler, manger ou boire. Je fus choqué par ce dispositif, dont j'appris plus tard qu'on l'appelait une muselière de fer. À Montserrat, M. King, mon nouveau maître, m'avait acheté car, comme je comprenais un peu l'arithmétique, lorsque nous arriverions à Philadelphie, il m'inscrirait à l'école, et me formerait au métier de commis. Il me rebaptisa Gustave Vasa.
Olaudah Equiano, *Ma véridique histoire*, 1789.



B - L'économie de plantation

Trace : Au sein de « l'habitation » (**ensemble des bâtiments et terres**) du maître, les esclaves sont logés dans des cases de bois et torchis et sont occupés aux travaux de la plantation (de sucre, café, cacao et tabac surtout) ou de la maison du maître. Libérés quelques instants de ces travaux, les esclaves se consacrent ensemble aux cultures vivrières et individuellement à biner le lopin de terre qui leur est alloué. La vie en esclavage était courte, 10 années en moyenne, à cause du travail forcé, des carences alimentaires, des maladies et des punitions.

Le Code Noir

Article 2. Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés [...].

Art. 22 et 25. Seront tenus les maîtres de fournir à chaque esclave âgé de 10 ans et au-dessus pour leur nourriture deux pots et demi [...] de farine de manioc par semaine [...] [et] par an deux habits de toile [...].

Dans les colonies françaises, le traitement des esclaves est codifié par le Code noir de 1685.

« **Article 27.** Les esclaves infirmes par vieillesse, maladie ou autrement [...] seront nourris et entretenus par leur maître.

Article 28. Déclarons que les esclaves ne pourront rien avoir qui ne soit à leur maître [...].

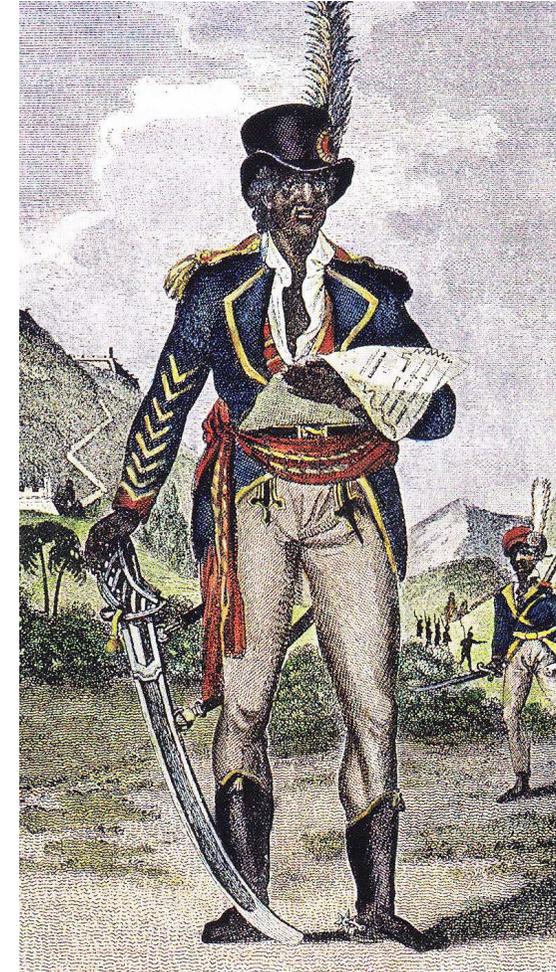
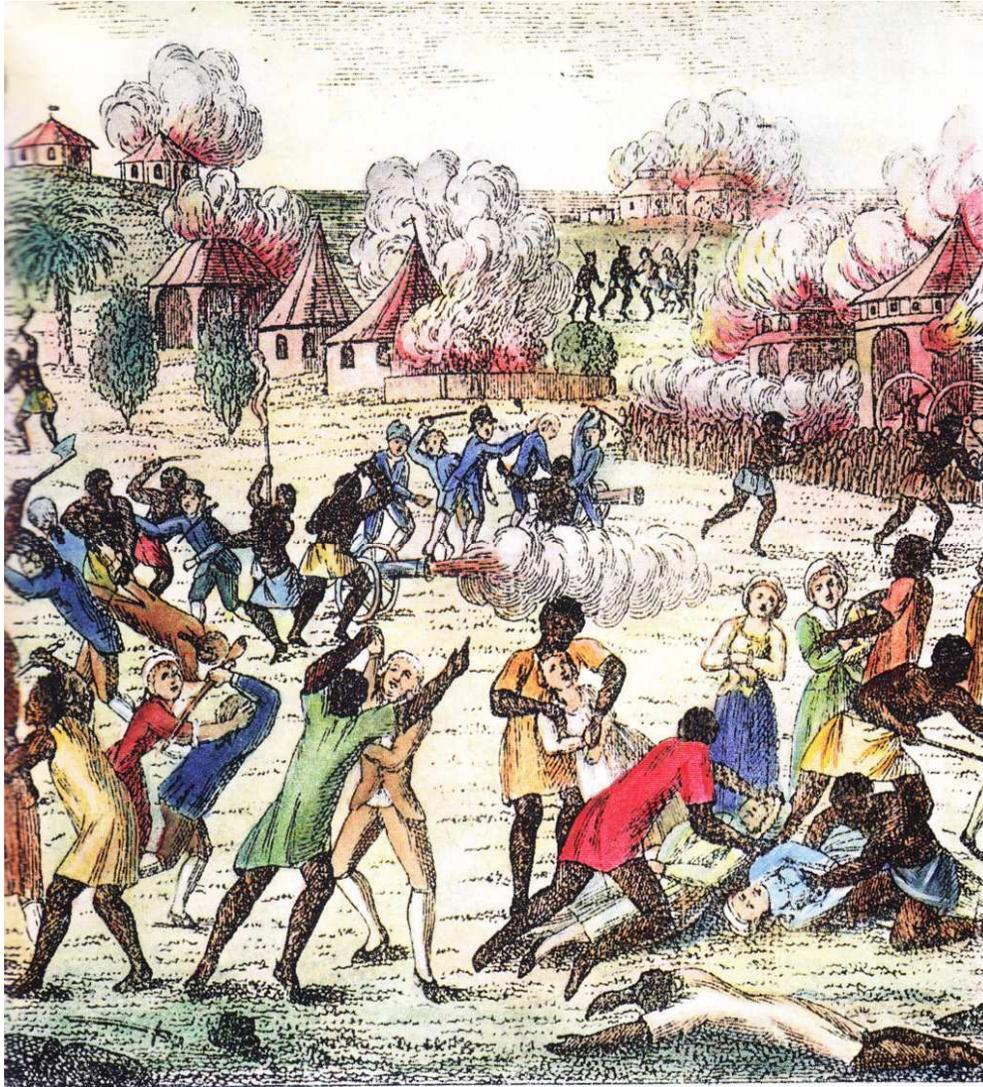
Article 33. L'esclave qui aura frappé son maître, ou la femme de son maître, ou sa maîtresse [...], ou leurs enfants, avec contusion, ou effusion de sang, sera puni de mort.

Article 38. L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule. Et s'il récidive, il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule.

Article 42. Les maîtres pourront, seulement lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes. Mais nous leur défendons de leur donner la torture et de les mutiler, sous peine de leur confisquer les esclaves et d'agir contre eux. »

La révolte de Saint-Domingue

Les colons massacrés,
gravure
allemande
colorisée,
1791.



Toussaint
Louverture

Magazine l'Histoire
n° 415, septembre
2015, p. 47-49.

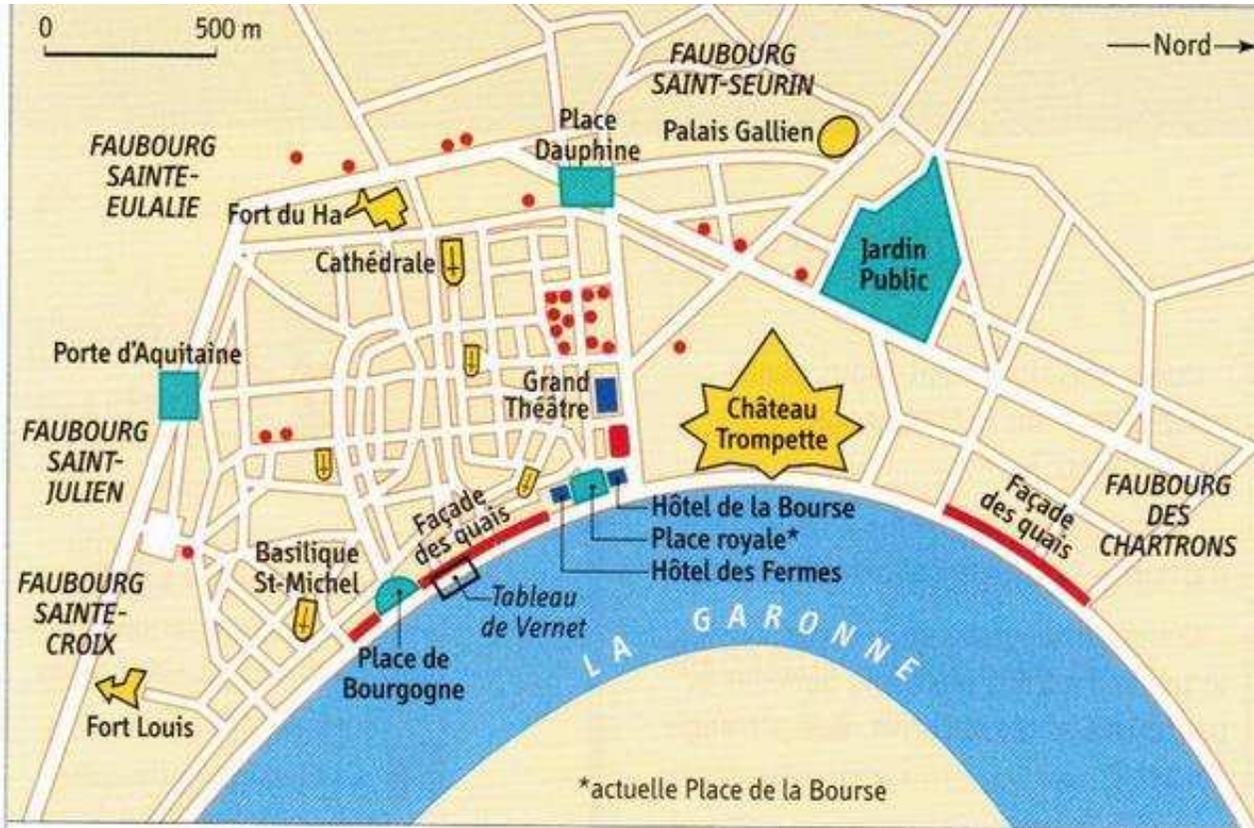
B - L'économie de plantation

Trace : En 1685 paraît pour la France un recueil de lois concernant les esclaves dans les îles françaises de l'Amérique, appelé « Code noir ». Il définit les droits et devoirs des esclaves et des maîtres. L'esclave était la propriété du maître, considéré comme un objet et les punitions prévues, notamment en cas de fuite, pouvaient aller jusqu'à la mutilation et la mort. Les esclaves refusaient souvent leur condition et multipliaient les formes de résistance, par la mauvaise volonté au travail, la fuite ou encore le suicide. Mais la colonie française de Saint Domingue connut quant à elle une véritable révolte débutée en 1791. Elle vit un ancien esclave affranchi, Toussaint Louverture, se battre tour à tour contre les français, les espagnols et les anglais pour libérer les esclaves et proclamer le 3 juillet 1801 l'autonomie pour Saint Domingue.

III - L'essor de la bourgeoisie européenne

A - L'enrichissement des ports

Le port de Bordeaux



Transformations du bâti au XVIII^e siècle

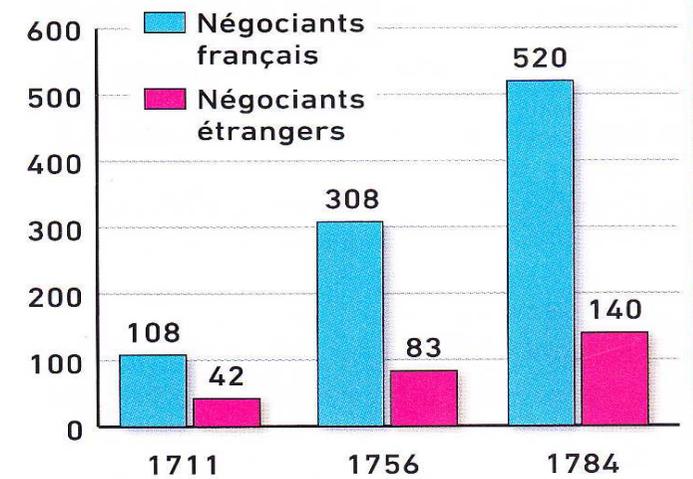
Urbanisme public

- portes, places et jardins
- bâtiments publics

Urbanisme privé

- nouvelles façades
- îlot Louis
- hôtels particuliers

Nombre de négociants



Source : Caroline Le Mao.

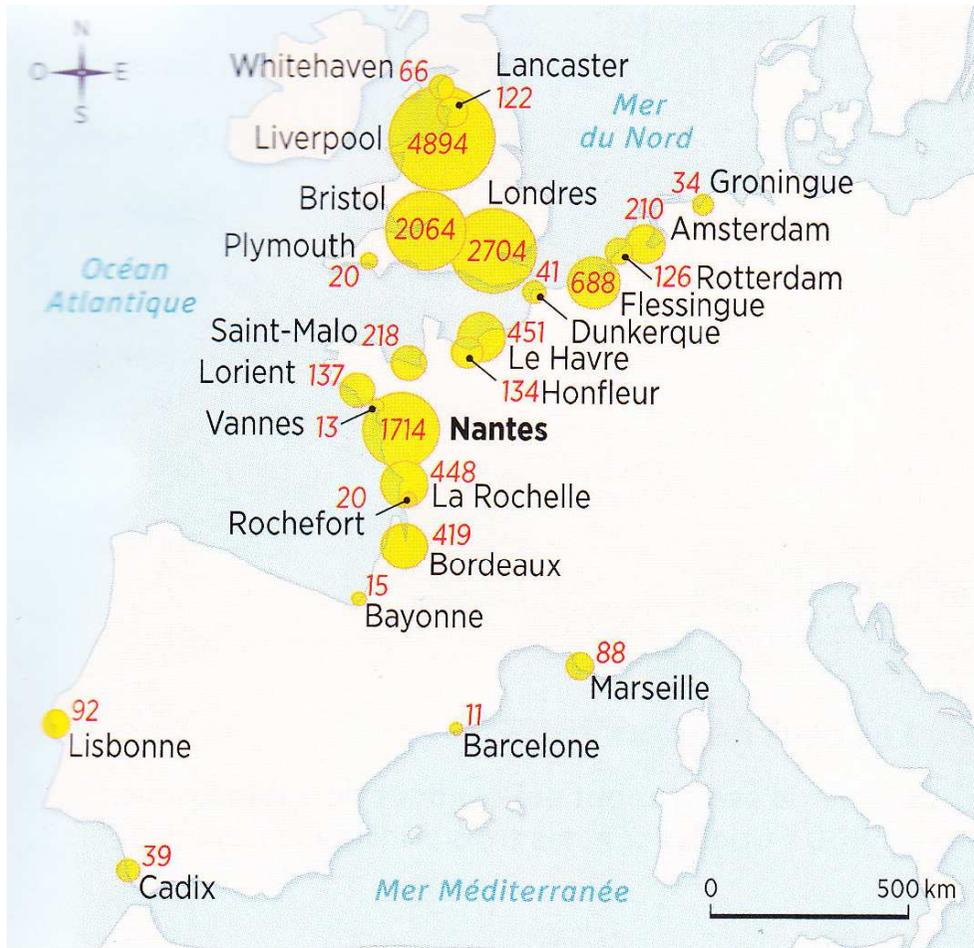
Le port de Bordeaux



Hôtel de la Bourse - visites.aquitaine.fr

Place royale, estampe, 1788, collections-musees.bordeaux.fr/

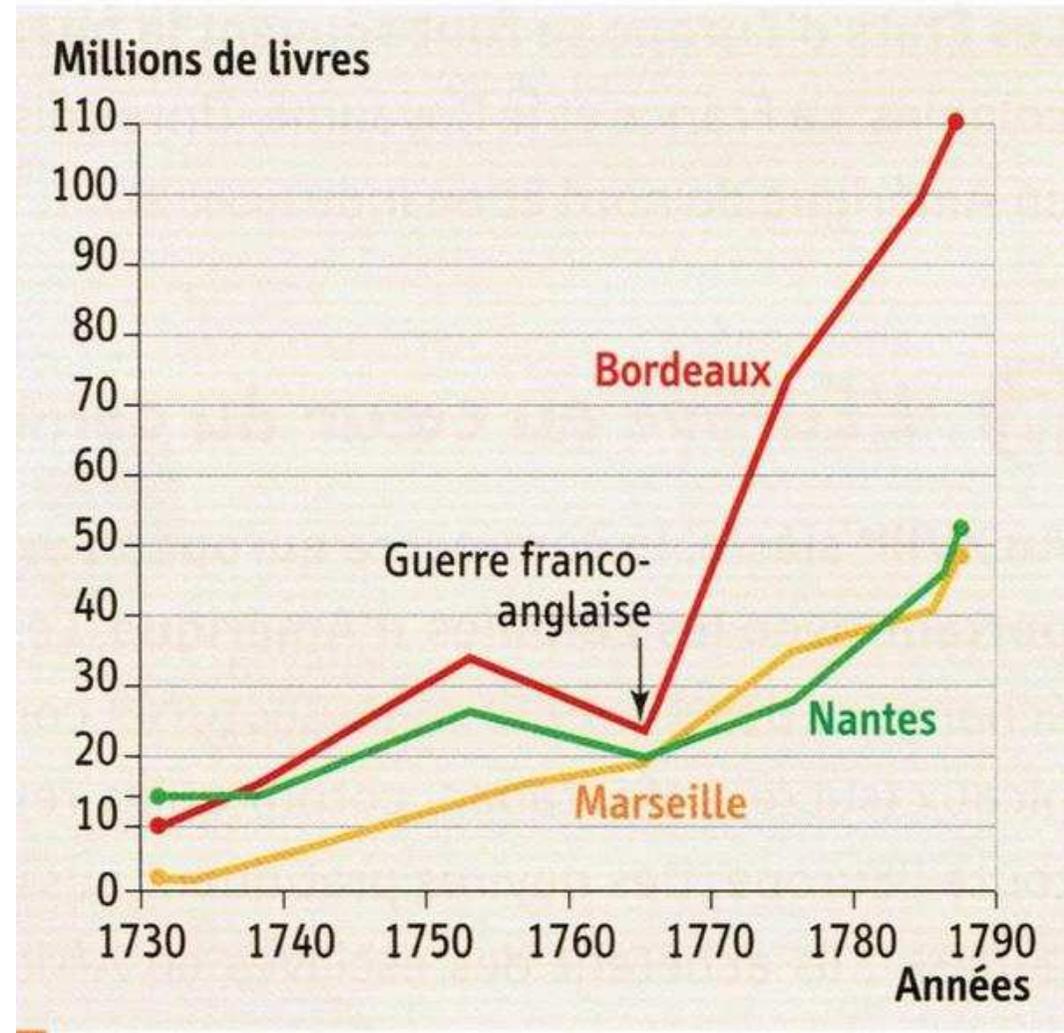
Le commerce colonial bordelais



● 419 Nombre d'expéditions

Seuls sont indiqués les ports d'où sont parties plus de 10 expéditions

Source : d'après M. DORIGNY, B. GAINOT, *Atlas des esclavages*, Autrement, 2006.



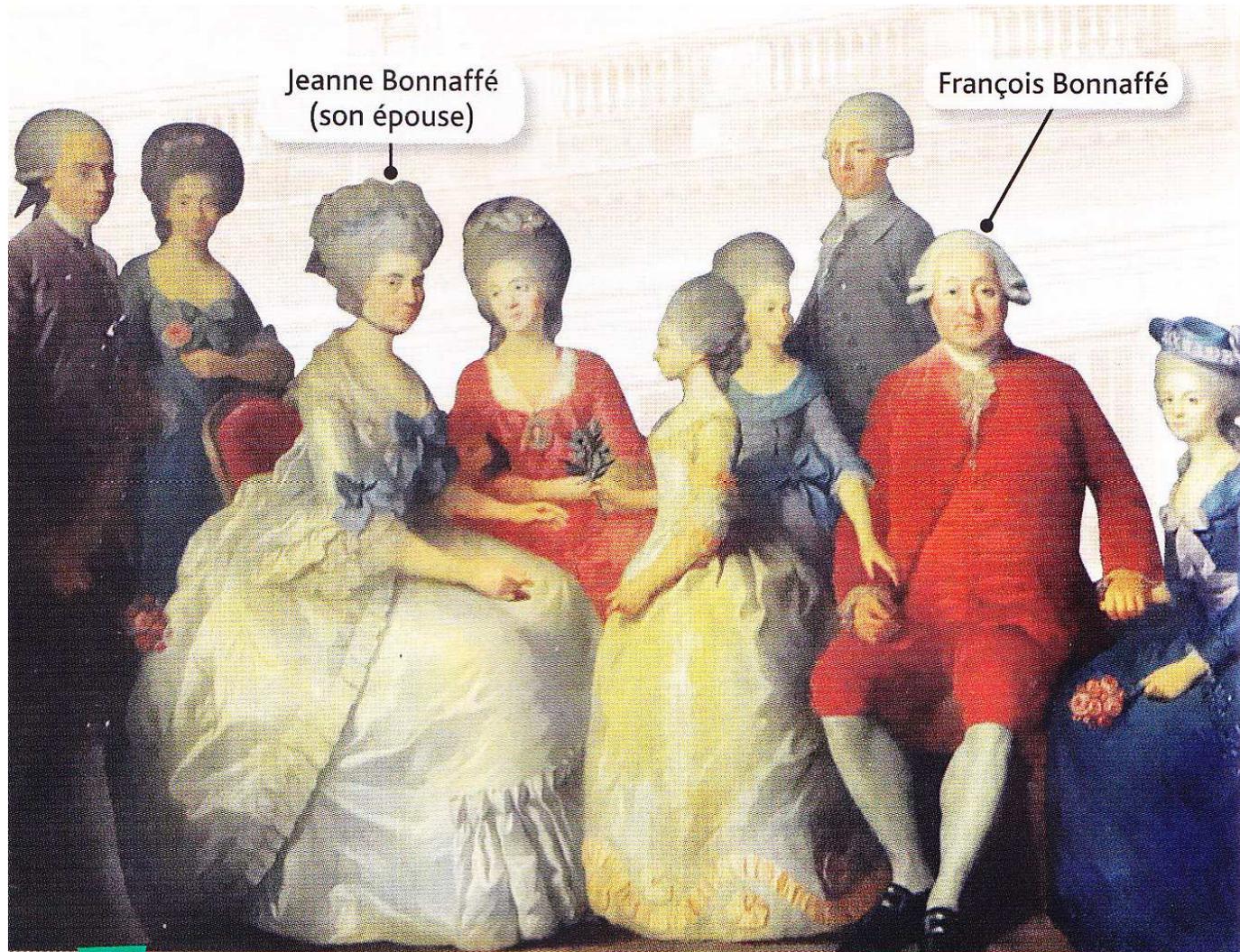
Manuel Belin 2016, p. 19 et Hatier 2016 p. 17.

A - L'enrichissement des ports

Trace : Le développement du grand commerce au XVIII^e siècle entraîne l'enrichissement des ports de la façade Atlantique européenne comme Liverpool, Londres, Nantes ou Bordeaux. Bordeaux devient la troisième ville du royaume, une nouvelle façade sur la Garonne, la place royale en l'honneur de Louis XV et de luxueux hôtels particuliers témoignent de cette prospérité qui repose essentiellement sur le commerce en droiture avec les Antilles plus que sur la traite des noirs (4,4% du commerce bordelais au XVIII^e siècle).

B - négociants et armateurs

François Bonnaffé, négociant de Bordeaux



François Bonnaffé (1723-1809)

1723 Naissance de François Bonnaffé, fils d'un modeste marchand du Languedoc.

1740 Il arrive à Bordeaux, engagé comme commis négociant.

1751 Il arme (équipe) son premier navire pour le commerce.

1756 Il possède 200 000 livres tournois de capital ; il se marie à la fille d'un riche négociant bordelais.

1768-1777 Il réalise plus de 37 expéditions dans les îles. Devenu très riche, il achète des maisons et des vignes.

1780 L'architecte Laclotte lui bâtit un très bel hôtel particulier, l'« îlot Bonnaffé ».

1780-1793 Il donne 150 000 livres tournois de dot à chacune de ses cinq filles et 700 000 livres tournois à chacun de ses deux garçons.

1809 À sa mort, sa fortune s'élève à plus de 5 millions de livres tournois.

François Bonnaffé, négociant de Bordeaux

« À Bordeaux, François Bonnaffé, protestant, originaire du Lot, est un armateur¹ qui amortit son premier navire au premier voyage. Il se spécialise dans l'exportation de vins et de farines de l'arrière-pays vers les Antilles et dans l'importation de sucre, café et indigo², qui sont ensuite revendus en France et en Europe. En 1776, il a quatre navires et sa fortune atteint 15 millions de livres. Il se fait construire un magnifique hôtel particulier dans le style bordelais (l'îlot Bonnaffé) et s'allie par mariage aux Nairac, représentants de la bourgeoisie intellectuelle qui tient salon. »

■ Caroline Le Mao, *Les Villes portuaires maritimes dans la France moderne*, Armand Colin, coll. U, 2015.

1. Une personne qui possède et équipe des navires marchands.
2. Une matière colorante bleue.

Dans les années 1770, le port de Bordeaux absorbe près de 50% du commerce colonial français et fait la fortune des grands armateurs de la ville, spécialisés notamment dans l'importation des denrées exotiques. Le volume de café antillais débarqué dans le port de Bordeaux est multiplié par 14 entre 1754 et 1790. Le capital du négociant F. Bonnaffé fait un bon de 200 000 à 5 millions de livres tournois entre 1756 et 1791.

Histoire économique de l'Europe moderne: XVe-XVIIIe siècle
Par Fulgence Delleaux, Collin 2015.

François Bonnaffé, négociant de Bordeaux



L'« îlot Bonnaffé »

En 1780, François Bonnaffé fait construire un vaste immeuble non loin des quais de la Garonne, en face du Grand Théâtre, principal lieu mondain. Il lui sert d'habitation et de siège pour sa société. Il a trois étages et est surmonté d'une fausse galerie.

Une visiteuse d'Allemagne, Madame de la Roche, raconte sa visite chez les Bonnaffé.

« La maison est fort belle, elle donne sur trois rues et est entourée d'un balcon. L'escalier monte dans toute sa largeur jusqu'au troisième étage. Après un élégant vestibule, tout pavé de marbre, nous arrivâmes dans une grande pièce où Madame Bonnaffé, ses trois charmantes filles, et deux ouvrières, cousaient de la toile à demi blanchie entassée autour d'elles. Le coup d'œil était si attrayant que je regrettai presque la politesse qui les obligeait à se lever pour me recevoir. Et, comme ces charmantes personnes me semblaient travailler avec une expression joyeuse, je leur demandai ce qu'elles faisaient. Elles me dirent qu'elles étaient en train de marquer sur la toile l'initiale de leur plus jeune frère, pour son navire. [...] Du balcon, on aperçoit le port et une partie de la Garonne, le théâtre si grandiose et qui surpasse les trois plus beaux théâtres de Paris. »

■ **Témoignage cité dans Edmond Bonnaffé, *Bordeaux il y a cent ans*, J. Rouam, éditeur, 1887.**

La famille Gohin



Huile sur toile, L.L.Boilly, 1787, Musée des Arts décoratifs, Paris

1. La richesse : ici, le tableau, le café et le sucre symbolisent l'origine de la fortune familiale ; le père, assis devant son secrétaire, montre que c'est par son travail que sa famille s'est enrichie.

2. Les enfants symbolisent l'importance de l'héritage.

3. L'accès aux loisirs est réservé aux nobles et aux bourgeois.

4. Les habits, les perruques et surtout l'épée portée par le jeune homme (alors que cela est normalement réservé à la noblesse) sont des marques de l'ascension sociale de la famille.

B - négociants et armateurs

Trace : Le commerce colonial fait aussi la fortune de négociants et armateurs (**celui qui possède et équipe ou arme un navire**) spécialisés dans l'importation de produits exotiques. A Bordeaux, François Bonnaffé arme son premier navire en 1751 et importe du sucre, du café et du cacao. Sa fortune lui permet de se faire construire un magnifique hôtel particulier en face du Grand Théâtre. Les bourgeois exposent leur richesse et leur mode de vie en commandant des tableaux sur lesquels ils se représentent consommant les produits qu'ils importent.